

# Une filière de cachemire durable pour lutter contre la désertification

L'adoption de pratiques d'élevage nomade plus durables grâce à un dispositif de certification participatif



Collecte du cachemire par peignage

© Julie DELZESCAUX

**PAYS**

**Mongolie**

**BÉNÉFICIAIRES DIRECTS**

**4 253 familles d'éleveurs**

**PÉRIODE**

**2014-2019**

**COÛT TOTAL**

**1 840 000 €**

**PRINCIPAUX BAILLEURS**

**Union Européenne (UE),  
Fonds Français  
pour l'Environnement  
Mondial (FFEM), Ministère  
de l'Agriculture (MAA),  
Ministère de l'Europe  
et des Affaires Etrangères  
(MEAE), Agence Française  
de Développement (AFD)**

**PARTIES PRENANTES LOCALES**

**Coopératives d'éleveurs  
de Bayankhongor  
Union des coopératives  
de cachemire durable**

**CONTACTS AVSF**

**ANAIS CHOTARD**

▶ [a.chotard@avsf.org](mailto:a.chotard@avsf.org)

**SABINE PATRICOT**

▶ [s.patricot@avsf.org](mailto:s.patricot@avsf.org)

# A

vec la libéralisation de l'économie en 1991, les éleveurs nomades de Mongolie sont subitement passés du statut d'employé d'un État providence fixant les règles d'une économie planifiée, à un statut d'éleveur indépendant livré à lui-même et aux lois du marché. La démocratisation du cachemire dans les années 2000, la forte croissance de la demande et l'absence de régulation et de services étatiques ont provoqué une augmentation considérable de la taille des cheptels<sup>1</sup>, devenue la cause première d'un phénomène de surpâturage et de détérioration du milieu, aggravé par le dérèglement climatique. Dans les zones les plus productives de Mongolie, la dégradation est telle que les régions les plus productives qui pouvaient en 1991 nourrir 0,7 moutons à l'hectare n'en nourrissent à présent que 0,35, soit moitié moins. **Les éleveurs nomades font face à un processus de dégradation sévère des ressources pastorales et de désertification dans les cas les plus extrêmes.**



Les mises-bas ont lieu au printemps en même temps que la collecte du cachemire

1.

## Vers une filière responsable et durable

Pour freiner cette course à la quantité d'animaux, AVSF, ses partenaires<sup>2</sup> et des éleveurs de Bayankhongor, ont initié de 2014 à 2019 **une filière de cachemire plus durable dans la province de Bayankhongor** en bordure du désert de Gobi fortement impactée par le surpâturage des chèvres. Cette filière incite les éleveurs à adopter des pratiques durables dans le but d'obtenir une certification valorisable sur les marchés. En parallèle, la filière récompense l'adoption de ces pratiques en versant aux éleveurs une prime environnementale.

Cette filière durable s'appuie sur un dispositif institutionnel reposant sur des organisations d'éleveurs bénéficiaires de services techniques renforcés (privés et publics) et se déploie **selon une démarche en 4 étapes.**

**Étape 1 : Renforcement de Groupements d'Usagers des Pâturages (GUP) pour une gestion collective et durable des ressources pastorales.** Les pâturages de Mongolie appartiennent à l'État et sont mis à disposition des éleveurs sans aucun dispositif d'accompagnement, si ce n'est un article de loi accordant l'usufruit aux collectifs de citoyens. Ainsi, accompagner la création de GUP permet de définir collectivement les règles de bonne gestion d'une

zone de pâturage et de les présenter à l'administration locale pour qu'elles soient légalement reconnues. Les GUP sont affiliés à des associations faitières provinciales et nationales<sup>3</sup>, défendant leurs droits et portant leur voix et intérêts auprès des autorités mongoles.

**Étape 2 : Création de coopératives d'éleveurs s'engageant dans une démarche d'adoption de pratiques durables.** Les éleveurs reconnaissent leur responsabilité dans la dégradation des pâturages et la nécessité de réduire la taille des troupeaux et sont soucieux de l'impact drastique sur leurs revenus. La mise en place de coopératives leur permet de mutualiser leurs productions et de renforcer leur présence dans la filière, mais aussi de mieux valoriser

leurs produits et les pratiques collectives. Leur gouvernance participative oblige à la transparence, la confiance et, finalement, à une émulation vers le même objectif : un développement pérenne, plus respectueux de l'environnement et des communautés.

**Étape 3 : Association des coopératives au sein d'une Union nationale des coopératives pour mutualiser leurs ressources et étoffer l'offre de services.** Ce regroupement permet aux coopératives de mutualiser leurs moyens afin de mettre en place des services qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer depuis les zones éloignées où elles se trouvent, tels que la promotion et la prospection commerciale sur les marchés nationaux et internationaux, l'appui technique à la diversification des productions et

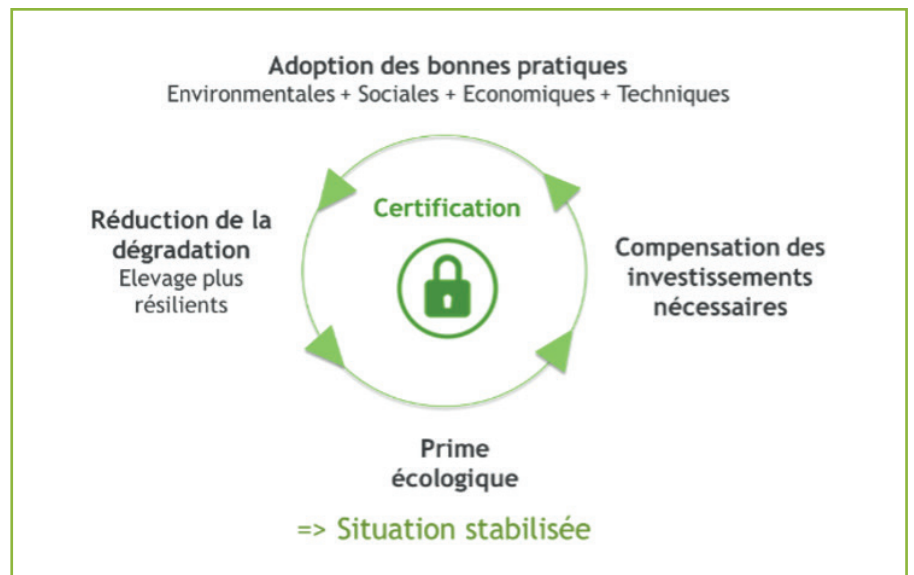


Figure 1: Cercle vertueux

[1] Approximativement 75 millions de têtes de bétail en 2019 contre 30 millions en 1991

[2] Projet Green-Gold (<http://www.greengold.mn/>) et Takh (<https://www.takh.org/fr/>) spécialisés dans la gestion des pâturages ; et la société Respect (mise en lumière et commercialisation de produits environnementalement et socialement vertueux

[3] Fédération Nationale des Groupes d'Usagers des Pâturages (<http://en.greenmongolia.mn/>)

## 2.

### Les coopératives d'éleveurs : support de développement de nouveaux outils et services, permettant d'encourager des pratiques plus productives et sociales

Les coopératives, composées d'éleveurs nomades, ont démontré leurs capacités de mobilisation dès lors qu'une gouvernance transparente et participative leur assure un accès équitable à la valeur ajoutée de leurs productions. **Le rôle de ces coopératives est essentiel pour accompagner les éleveurs sur plusieurs thématiques importantes.**

Les coopérateurs ont décidé de mettre en place une **équipe d'assistance technique** chargée d'assurer la diffusion et le suivi de la mise en place de pratiques plus productives : ajustement de la taille des cheptels aux capacités de charge des pâturages, affouragement hivernal, amélioration génétique, prophylaxie et santé animale en partenariat avec des vétérinaires locaux, amélioration de la gestion de la qualité [pratiques de peignage, tri à la yourte, etc.]. **Un fonds de roulement a été constitué pour acheter du fourrage** à prix de gros que les éleveurs peuvent acquérir à crédit avant l'hiver. Les coopératives sont



Le tri du cachemire, une opération clef pour un cachemire de qualité

le plaider auprès de services financiers et des services de l'État. Une cellule technique provinciale créée dans le cadre du projet, sous l'égide de l'Union, pérennise le dispositif en répondant aux besoins d'appui technique, de coordination et d'animation, en partenariat avec la faïtière nationale des coopératives de Mongolie<sup>4</sup>.

**Étape 4 : Mise en œuvre de la certification « Cachemire Durable ».** Une fois les éleveurs regroupés en GUP et en coopératives, leurs pratiques ont été rendues visibles sur les marchés grâce à la mise en place d'une certification garantissant le respect des pâturages, le partage équitable de la valeur ajoutée et le bien-être animal. **Cette certification « Cachemire Durable » repose sur 7 principes** [caution scientifique, adaptation au contexte mongole d'élevage nomade, volontariat, indépendance et neutralité, autonomie technique et financière, progressivité des exigences, transparence et traçabilité] et se décline en **25 critères exigeants**<sup>5</sup>. Le respect de ces critères garantit l'impact environnemental, social et économique positif sur le long terme. Toutes les activités liées à la certification [audits internes et externes, délivrance des certificats, évolution des critères, etc.] sont coordonnées par un comité de certification national, s'appuyant sur un sous-comité consultatif [impliquant d'autres acteurs de la filière, éleveurs et clients] et un sous-comité scientifique, et représenté par des comités provinciaux.

*« Grâce au projet, les éleveurs et l'équipe de la coopérative ont appris à travailler de façon plus professionnelle »*

— **Badraa,**  
Président de la coopérative de Baatsagaan et Président de l'Union



Abreuvement du troupeau au puits.

[4] Association National des Coopératives Agricoles de Mongolie [NAMAC]

[5] Les 25 critères se déclinent en critères individuels [pratiques d'élevage, gestion de la fibre, participation aux organisations d'éleveurs] et en critères collectifs à l'échelle des groupements d'usagers des pâturages [gestion et suivi des pâturages] et des coopératives [fonctionnement et gouvernance]

également en capacité de constituer **un troupeau d'élite destiné à produire et vendre des animaux de races adaptées aux conditions locales et à haut potentiel**, en partenariat avec les services agricoles décentralisés, relançant ainsi un programme génétique abandonné depuis le désengagement de l'État en 1991. Enfin, une campagne de sensibilisation sur le bien-être animal a permis de faire adopter des méthodes de peignage plus douces et respectueuses des animaux.

Grâce à leur dispositif d'assistance technique, **les coopératives supervisent l'appui des GUP**, en coordination avec les agents territoriaux, afin d'aider les éleveurs à se conformer aux exigences de la certification. Lorsque leurs bénéfices le permettent, certaines coopératives envisagent également de **cofinancer les projets que les GUP** prévoient dans leurs plans de gestion : réhabilitation de puits, réparation de campements, mise en défense de pâtures dégradées, campagnes de déparasitage, etc.

Les éleveurs ont développé **un système de classification du cachemire lors du peignage des chèvres** par âge, sexe, couleur et propreté, complété par un tri de vérification à réception dans les hangars de leurs coopératives. Cet effort a permis de proposer **une gamme de qualité inédite** en Mongolie, à la hauteur des meilleurs standards internationaux et d'attirer des clients du secteur du luxe. Les dispositifs de suivi et d'évaluation à chaque étape de la commercialisation des fibres ont permis de construire collectivement des solutions avec les éleveurs afin d'améliorer chaque année la qualité des fibres mises en marché.

Les coopératives ont aussi alloué une partie de leurs profits à un **fonds de gestion des risques climatiques** pour venir en aide aux éleveurs les plus vulnérables. Elles ont constitué également un **fonds de soutien à des activités sociales** pour dynamiser la vie en milieu rural si importantes pour les éleveurs nomades, la plupart du temps isolés et en déplacement. À l'échelle de l'Union des coopératives, un **fonds dédié à l'accès aux soins médicaux** a été créé afin de palier à l'insuffisance des services publics dans les zones reculées de Mongolie.

Les coopératives ont dû démontrer leurs capacités à s'organiser pour répondre aux exigences de la certification. **Leur dispositif de traçabilité leur a permis de se démarquer d'autres initiatives en garantissant l'origine des produits issus de pratiques d'élevage durables**, d'incarner de fortes valeurs sociales et environnementales diffusées au sein de leurs communautés et de démontrer l'efficacité économique du dispositif.



Gantumur et Tumendemberel sont engagés dans la filière Cachemire Durable depuis 2017

*« Toutes les coopératives de l'Union ont appris à trier le cachemire et c'est une bonne chose. Nous avons beaucoup appris et avons une meilleure compréhension de toute la filière parce que nous avons été associés dès le départ à l'élaboration des solutions »*

— Badraa,  
Président de la coopérative de Baatsagaan et Président de l'Union

### 3.

## **Des résultats encourageants pour les éleveurs, leurs coopératives et les autorités qui ouvrent de nouvelles pistes de travail pour l'ensemble de la filière**

Dans les 5 régions d'intervention du projet, représentant un territoire de 5 millions d'hectares, tous les éleveurs (4253 familles) ont rejoint 74 GUP grâce à leur mobilisation dans des espaces de discussion démocratiques. En 2019, 72 % de ces pâturages étaient couverts par un plan de gestion et 110 points de mesure de la santé des pâturages ont été créés,

suivis et analysés par les GUP et les agents de l'administration territoriale. Depuis 2016, 29 projets ont été formulés et cofinancés par les GUP. **Durant la mise en place de la démarche, les éleveurs ont progressivement pris conscience qu'ils pouvaient élaborer ensemble des solutions efficaces et reconnues pour faire face aux difficultés rencontrées, notamment en s'appuyant sur leurs organisations.**

Le respect du cahier des charges de la certification, offrant l'accès **au suivi assuré par les coopératives, a permis d'améliorer les résultats techniques** : baisse de la mortalité, amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire, **freinage des dynamiques d'accroissement des cheptels.**

Le modèle de certification et la démarche qualité ont permis de mieux valoriser des fibres vendues sur **des marchés de plus en plus rémunérateurs**, prérequis pour infuser les valeurs de développement durable et de promotion de l'agriculture familiale dans la filière cachemire. **Après 5 ans d'appui aux coopératives, celles-ci ont atteint**

**4.**

## Perspectives d'évolution de la filière

La certification Cachemire Durable est amenée à évoluer continuellement pour s'ajuster à l'évolution du contexte, aux besoins des éleveurs et aux attentes des consommateurs.

Alors que les critères de certification seront progressivement rendus de plus en plus exigeants, une étape de transition de 2 ans sera proposée aux éleveurs souhaitant s'engager dans la filière pour adapter leurs systèmes de production tout en les encourageant.

Pour assurer la pérennité technique et financière du dispositif, les coopératives et leur Union devront graduellement accueillir de nouveaux membres, nécessitant la mise en place d'un dispositif de passage à l'échelle localement d'une part, d'un mécanisme de réplication et d'intégration d'organisations d'éleveurs déjà existantes d'autre part.

**Pour permettre ce passage à l'échelle**, la certification Cachemire Durable devra par ailleurs acquérir une reconnaissance internationale en démontrant l'impact auprès d'industriels et de marques aux valeurs similaires et reconnues, en sensibilisant les consommateurs aux défis en jeu.

Ces acteurs se trouvent presque exclusivement hors de Mongolie, notamment en Europe où se développent parallèlement des initiatives court-termistes vis-à-vis desquelles il sera nécessaire de s'imposer.

Un travail de sensibilisation et d'amélioration des performances environnementales et sociales des industries mongoles de transformation de la fibre brute a été initié en parallèle par AVSF pour renforcer sa crédibilité et attirer des acteurs de plus en plus nombreux dans son giron<sup>7</sup>.

Pour atteindre cet objectif AVSF planifie de capitaliser les leçons apprises lors de la création de cette filière et de transférer son savoir-faire et expertise à l'Union des Coopératives.

Un projet pilote de réplication dans deux nouvelles provinces est également mis en œuvre à travers le projet IMPACT<sup>8</sup> qui vise par ailleurs à renforcer la place des femmes dans la filière, la structure patriarcale de la société rurale mongole les tenant à l'écart des prises de décision et du contrôle des ressources.



**une taille critique leur permettant de couvrir intégralement leurs frais de fonctionnement.** L'engagement progressif de nouveaux membres dans les années à venir leur permettra d'envisager des investissements collectifs d'ampleur, dans un esprit d'amélioration continue des systèmes de production et des moyens de subsistance des communautés. **Les éleveurs ont quant à eux été récompensés de leurs efforts par une augmentation moyenne de 15% des bénéfices** issus de la vente de cachemire, qui contribue pour la majorité d'entre eux à 80% de leur revenu total. Ces premiers résultats très prometteurs encouragent l'ensemble des acteurs à élaborer des solutions pour un développement plus durable. La certification, élaborée pour s'adresser au marché, pourrait également s'appliquer aux dispositifs de subventions publiques et d'accès aux prêts concessionnels proposés par les institutions bancaires, comme mécanisme incitatif pour attirer de plus en plus d'éleveurs dans le dispositif. Elle pourrait aussi s'étendre aux autres productions animales dès lors que les exigences environnementales, économiques et sociales sont réunies. Enfin, cette filière durable démontre la capacité des communautés pastorales, au mode de vie traditionnel, à se mobiliser autour d'un projet d'une grande modernité. Les bases ont été posées pour un passage à l'échelle, qui sera le défi de ces prochaines années.

*« Les éleveurs sont heureux de faire partie de cette filière qui améliore les techniques d'élevage et la gestion des pâturages. Ce projet est un pont entre les éleveurs et les services de l'État. »*

— **Uurtsaikh**,  
Agent territorial du soum<sup>6</sup> de Jinst

*« Nous devons ramener les éleveurs, qui sont marginalisés, sur le devant de la scène ; la communication doit être axée sur eux. Nous devons faire en sorte que les transformateurs les prennent en compte »*

— **Daniel Mauroy**,  
consultant marketing

[6] SOUM = Division administrative de niveau cantonal dans les régions de population mongole.

[7] Projet STeP EcoLab: Sustainable Textile Production and EcoLabelling in Mongolia, financé par l'Union Européenne [2018-2022]

[8] Projet En-gendering rural economic development in Mongolia, financé par l'Union Européenne [2019-2022]



**Siège**

14 avenue Berthelot  
(bâtiment F bis)  
69007 Lyon - France  
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

**Antenne**

45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

[www.avsf.org](http://www.avsf.org)

Programme réalisé avec le soutien de :



En partenariat avec :

